

Deux présidents du conseil régional à l'épreuve du maire de Tours

Edgard DEPREZ*

Comment fut implanté le sixième lycée de Tours

En 1983, la Région Centre, désirant étrenner sa compétence toute neuve en matière de lycée, vota le principe de la création de nouveaux lycées, sans préciser quelles seraient les villes qui en hériteraient.

Le maire de Tours, Jean Royer, s'empara de l'affaire (de dossier il n'y en avait encore point) de crainte de voir échapper un lycée encore virtuel. Il fallait faire vite car d'autres grandes villes de la Région Centre s'étaient déclarées candidates.

La vitesse ordonnée n'ayant jamais été un problème pour le maire de Tours, le président du Conseil régional, Maurice Dousset, fut convoqué à l'hôtel-de-ville de bon matin. Le maire en bottes l'accueillit sur le parvis de la mairie : « Nous allons choisir ensemble l'emplacement du futur lycée. Je vous emmène ». Heureusement il restait des terrains libres à Tours-Nord, cultivés en maïs, vers lesquels je dirigeai les deux élus.

Arrivé sur place, Jean Royer s'immobilisa, scruta, jaugea les plantations de maïs, puis s'enfonça à longues enjambées dans une petite allée qui séparait deux grands champs. Le président du Conseil régional, qui suivait avec moi paraissait décontenancé : « si ça continue, on va lever des faisans ».

Jean Royer se retourne vers moi : « Où se trouve la rue du Colombier que nous y fassions passer le bus ? » Heureusement j'avais pris des repères la veille au soir : « Au pied de la ligne de peupliers, qui est là-bas au fond vers le sud ». Mais, à force de marcher au milieu des tiges de maïs qui atteignaient plus haut que l'épaule, nous étions désorientés.

Enfin nous arrivâmes à un fossé qui délimitait en périphérie le champ de maïs et le suivîmes en piétinant les ronces pour déboucher sur une maisonnette dont une fenêtre donnait sur le champ.

Jean Royer frappa avec une vigueur surprenante et d'une voix forte : « Ouvrez, c'est le maire de Tours qui vous parle ». Un petit homme, tiré de ses habitudes matinales, apparut et, ne comprenant pas à qui il avait affaire, consentit seulement à faire traverser son jardin à ces trois individus, afin de leur permettre de rejoindre une route goudronnée.

L'emplacement ainsi choisi pour construire le sixième lycée de Tours permit d'éviter d'avoir recours à des bureaux d'études, toujours longs et onéreux et coupés de la réalité. Les services de la Région et les élus ne discutèrent pas la décision prise.

La ville de Tours ayant pris une bonne longueur d'avance se vit attribuer un lycée, dénommé depuis lycée Vaucanson.

* Membre des Amis de l'Académie de Touraine, ancien chef de service à la mairie de Tours, qui fut témoin des deux événements.

Accueil fait au président Bernardet

En 1984, Daniel Bernardet, maire de Châteauroux tout nouvellement élu président du Conseil Régional, entreprit de parcourir son nouveau territoire, la Région Centre. Il alla de réception en réception avec tous les égards dus à son rang.

Ignorant les pratiques en vigueur à Tours, il demanda à être reçu par Jean Royer en son hôtel-de-ville dans un bref délai, avant la fin de la semaine.

Jean Royer entra dans une colère froide devant son entourage :

Vous avez vu mon emploi du temps ? Je défends un dossier au ministère ; je reçois les associations de quartiers ; je parle à l'Assemblée Nationale. Je n'ai pas à perdre mon temps en réception.

Il fit répondre qu'il ne pouvait pas recevoir le Président du Conseil Régional dans son périple.

Ainsi Daniel Bernardet, Président du Conseil Régional, dut-il se résoudre à connaître l'âme de la Touraine en évitant Tours et en visitant Joué-lès-Tours.

Mars 2020